

# CHAPITRE XXVI.—SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS ET INFORMATIONS DIVERSES

## SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
<b>Partie I.—Sources de renseignements officiels.....</b>	<b>1181</b>	<b>Partie II.—Articles spéciaux parus dans les éditions antérieures de l'Annuaire du Canada.....</b>	<b>1220</b>
SECTION 1. SERVICES FÉDÉRAUX D'INFORMATION.....	1181	<b>Partie III.—Liste des nominations officielles.....</b>	<b>1226</b>
SECTION 2. VENTE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES.....	1182	<b>Partie IV.—Législation fédérale, 1962-1963</b>	<b>1234</b>
RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS.....	1183	<b>Partie V.—Chronologie canadienne.....</b>	<b>1236</b>

## PARTIE I.—SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS

### Section 1.—Services fédéraux d'information

La principale source de renseignements statistiques sur tous les aspects de l'économie canadienne est le Bureau fédéral de la statistique, qui organise les recensements décennaux et quinquennaux du pays et centralise des renseignements statistiques de toutes sortes, fédéraux et provinciaux. Certains domaines, comme le commerce, les douanes et l'accise, le régime monétaire et le système bancaire, la navigation, les transports, la radio, la population et la défense nationale relèvent, de par la constitution, de la compétence fédérale, et les ministères intéressés sont la source qu'il convient de consulter en ces matières. D'autres domaines, comme l'administration des terres et des ressources naturelles, l'instruction publique, la voirie, la santé publique et les hôpitaux, relèvent des provinces, et les renseignements sur l'activité de chaque province dans ces domaines s'obtiennent des divers ministères provinciaux. Toutefois, certains ministères fédéraux s'occupent aussi d'aspects particuliers de ces domaines et, comme le Bureau fédéral de la statistique, ils coordonnent et présentent la matière pour l'ensemble du Canada. Même s'il n'administre pas les ressources strictement provinciales, le gouvernement canadien collabore étroitement avec les provinces et il est en mesure de fournir des données pour le Canada, notamment en ce qui touche la production nationale, l'activité commerciale sur les plans international, national et provincial, les travaux de recherche et les stations expérimentales à l'échelle nationale, et aussi à l'échelle provinciale grâce aux stations fédérales situées dans telle ou telle province. En agriculture, par exemple, il renseigne sur l'élevage du bétail et le rendement des cultures; dans le domaine forestier, la recherche sylvicole, la prévention des incendies de forêt et les questions de reboisement sont aussi des sujets typiques à l'égard desquels le gouvernement fédéral fournit des renseignements.

En raison de la nature de leur travail et de l'intérêt qu'il revêt pour de grands secteurs de population, certains organismes de l'État et certaines organisations nationales sont essentiellement des services de renseignements ou de publicité. Au nombre de ceux-ci figurent: la Division de l'information du ministère des Affaires extérieures, qui répond aux questions des Canadiens concernant les affaires extérieures et aux demandes de renseignements de toutes sortes, venant de l'étranger, sur le Canada et les affaires canadiennes; le